



# Recherche en un coup d'œil

## Résultats des programmes d'emploi pour les délinquants : incidence de la participation au programme d'emploi de CORCAN

**MOTS CLÉS :** CORCAN, emploi des délinquants, emploi en établissement, réinsertion sociale des délinquants

### Ce que cela signifie

Bien que la participation au programme d'emploi de CORCAN facilite la réinsertion sociale des délinquants en les aidant à trouver un emploi après la mise en liberté, les résultats de la recherche soulèvent la question de la façon dont on peut aider les délinquants à conserver cet emploi, facteur qui pourrait prévenir la perpétration d'une nouvelle infraction. Les constatations démontrent également l'importance de l'emploi dans la collectivité pour la réduction de la probabilité de récidive et de réincarcération dans un établissement fédéral.

### Ce que nous avons constaté

- Soixante-et-un pour cent des délinquants employés dans des ateliers de CORCAN se sont vu accorder une semi-liberté, alors que parmi les délinquants employés par le Service correctionnel du Canada (SCC), il y en avait 41 %, et, parmi ceux sans emploi, 51 %.
- Les délinquants employés par CORCAN étaient beaucoup plus susceptibles que ceux employés par le SCC (1,09 fois) et ceux sans emploi (1,37 fois) d'obtenir un emploi dans la collectivité, même après la prise en compte de facteurs de risque importants.
- On a constaté qu'outre le fait d'occuper un emploi dans le cadre du programme de CORCAN, la participation aux activités d'un centre d'emploi dans la collectivité (CEC) et l'obtention d'une attestation de formation professionnelle contribuaient également à accroître la probabilité de trouver un emploi dans la collectivité.
- Il a été établi que la participation au programme d'emploi de CORCAN n'avait pas une incidence directe sur la période pendant laquelle les délinquants conservaient leur premier emploi après la mise en liberté.
- Aucune association globale n'a été observée entre la participation au programme de CORCAN et la réduction de la récidive (révocation pour tout genre de motifs ou révocation à la suite d'une nouvelle infraction).
- Sans égard à leur participation à un programme d'emploi en établissement, les délinquants ayant un emploi dans la collectivité étaient presque trois fois moins susceptibles de voir leur liberté sous condition révoquée à la suite d'une nouvelle infraction que ceux n'ayant pas d'emploi.

### Pourquoi nous avons effectué cette étude

Environ 60 % des délinquants sous la responsabilité du SCC ont des besoins identifiés en matière d'employabilité au moment de l'évaluation initiale. CORCAN est un des éléments essentiels du programme de réadaptation, car il offre de la formation professionnelle aux délinquants incarcérés dans les établissements correctionnels fédéraux et les aide à acquérir des compétences qui améliorent leur employabilité. Les délinquants qui participent au programme d'emploi de CORCAN ont ainsi l'occasion d'acquérir des compétences professionnelles par l'entremise d'une formation professionnelle et en cours d'emploi pendant leur incarcération. Le SCC doit donc examiner l'incidence de la participation au programme d'emploi de CORCAN sur les principaux résultats correctionnels.

### Ce que nous avons fait

La présente recherche a comparé les résultats obtenus par trois groupes à l'étude : 1) les délinquants employés par CORCAN; 2) les délinquants qui ont participé au programme général d'emploi en établissement du SCC (à l'exception de CORCAN); 3) les délinquants qui n'ont eu aucun emploi pendant leur incarcération. Les analyses ont porté sur les éléments suivants : les taux d'accusations d'infraction disciplinaire et de placements en isolement; la période précédant la première mise en liberté sous condition et le type de celle-ci; l'obtention d'un emploi dans la collectivité et la durée de conservation de cet emploi; ainsi que la récidive (mesurée par le nombre de révocations pour tout genre de motifs et de révocations à la suite d'une nouvelle infraction commise pendant la mise en liberté sous condition).

### Pour de plus amples renseignements

Nolan, A., Wilton, G., Cousineau, C., et Stewart, L. (2014). *Résultats des programmes d'emploi pour les délinquants : incidence de la participation au programme d'emploi de CORCAN*. Rapport de recherche R-283. Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF ou tout autre renseignement, veuillez en faire la demande par courriel à la [Direction de la recherche](#) ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter notre site Web pour consulter la liste complète de nos publications de recherche.

**Préparé par :** Amanda Nolan

